

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT N° RS06-097

D'UN SYSTEME DE COUVERTURE

PAR RAPPORT AU DANGER D'INCENDIE RESULTANT

D'UN FEU EXTERIEUR

Le classement indiqué ne préjuge pas de la conformité des éléments de construction commercialisés aux objets soumis aux essais et ne saurait en aucun cas être considéré comme un certificat de qualification tel que défini par la loi du 3 juin 1994.

Cette conformité peut être attestée par les certificats de qualification reconnus par le Ministère de l'Industrie.

La reproduction de ce procès-verbal de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 6 pages et 1 plan.

A LA DEMANDE DE : **Société SN TSC**
Minoterie Saint Maurice
87260 PIERRE BUFFIERE

Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (Arrêté du 05/02/1959)
Laboratoire agréé du Ministère chargé de la Marine Marchande
et de l'Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurance Dommages

PARIS – MARNE-LA-VALLÉE – GRENOBLE – NANTES – SOPHIA ANTIPOLIS
CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

4.3 - CONDITIONS DE VALIDITE DU CLASSEMENT**4.3.1 - A la mise en œuvre**

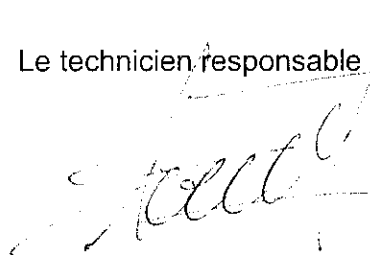
L'élément et son montage doivent être conformes à la description détaillée donnée dans le rapport d'essais RS06-097, ceux-ci pouvant être demandés, sans obligation de cession du document, en cas de contestation sur l'identification de l'objet.

4.3.2 - Domaine d'application directe

Pour conserver la validité du classement, les extensions de réalisation ne peuvent être faites qu'en application du domaine d'application directe du projet de norme prEN 13501 partie 5, édition décembre 2004, ou conformément à des extensions formulées par le laboratoire.

Fait à Marne-la-Vallée le, 6 juillet 2006

Le technicien responsable de l'essai



Romuald AVENEL

Le responsable du laboratoire

"Résistance au feu"



Christophe LEMERLE

3.2 - RESULTATS D'ESSAIS

Essais n° RS06-097

Les essais ont été exécutés selon les prescriptions de la **méthode d'essais n° 3** de la norme expérimentale XP ENV 1187, édition avril 2003, à l'inclinaison de 5°.

L'essai complet porte sur deux échantillons mis en œuvre sur un support incombustible comme défini au paragraphe 6.4.2 de la norme expérimentale XP ENV 1187.

CRITERES	Résultats d'essais
	Pente 5°
	Echantillon n° II
Propagation T _E	30 minutes
Pénétration T _P	30 minutes

4 - CLASSEMENT ET DOMAINE D'APPLICATION DIRECTE

4.1 - REFERENCE DU CLASSEMENT

Le présent classement a été prononcé conformément à l'annexe B, paragraphes 4.2.3 et 5.3, du projet de norme prEN 13501 partie 5, édition avril 2005.

4.2 - CLASSEMENT

Le système de couverture constitué d'un primaire d'accrochage « PROJIPRIM », d'une membrane d'étanchéité liquide « PROJISEL » et d'un isolant en mousse polyuréthane « PROJITHANE », objet du présent procès-verbal de classement, est classé :

B_{ROOF(t3)}

CE CLASSEMENT S'APPLIQUE POUR DES PENTES (X) COMPRISES ENTRE 0 ET 10° (0 ≤ X ≤ 10°)

Le classement obtenu s'applique pour un montage sur :

- tout support continu non combustible d'une épaisseur minimale de 10.

- Mise en œuvre**- La membrane**

Sur le support incombustible est appliqué un primaire d'accrochage « PROJIPRIM » dans lequel est ajouté et malaxé un catalyseur. La mise en œuvre du primaire est faite à l'aide d'un rouleau.

La mise en œuvre de la membrane d'étanchéité est mise en œuvre une fois la résine du primaire sèche. Les fissures repérées sur le support sont alors consolidées à l'aide d'un voile de verre (treillis de voile de verre polyester), afin d'assurer la continuité du support. Le voile de verre est collé au support lors de la mise en œuvre de la membrane d'étanchéité.

La membrane d'étanchéité « PROJISEL » est ensuite appliquée à l'aide d'un rouleau. La membrane est composée d'une partie « A », d'une partie « B » et d'un catalyseur*.

** Le dosage du catalyseur s'effectue en fonction de la température extérieure (plus la température extérieure est élevée plus le dosage est faible et inversement plus la température extérieure est basse plus le dosage du catalyseur est élevé. La température minimum d'application sur le support doit être au minimum de 2° C au dessus du point de rosée (le dosage varie entre 1 % et 6 %).*

- L'isolant

Une couche d'isolant en mousse de polyuréthane de référence « PROJITHANE » est projetée sur la membrane d'étanchéité* sur une épaisseur variant de 70 à 80 mm.

L'isolant en mousse polyuréthane projetée est composé d'une partie « A' » (diphényle méthane diisocyanate) et d'une partie « B' » (polyol). Le mélange est effectué dans une chambre se trouvant en amont de la buse de projection. Un réchauffeur de ligne** est placé en aval du pompage des parties « A' » et « B' ». La machine de projection à pour référence « Machine GUSMER ».

** La température d'application sur le support ne doit pas excéder 40° C.*

*** La température des tuyaux avant application doit être portée à 50° C.*

- Voir les plans de l'élément, planche n° 1 -

3 - RAPPORT D'ESSAIS ET RESULTATS D'ESSAIS EN APPUI DU PRESENT CLASSEMENT**3.1 - RAPPORT D'ESSAIS**

Organisme ayant réalisé les essais	Adresse de l'organisme	N° de notification / statut de l'organisme	N° de référence des rapports d'essais	Méthode d'essais
CSTB	84 avenue Jean Jaurès Champs sur Marne 77447 MARNE LA VALLEE Cedex 2 FRANCE	Laboratoire agréé par le Ministère de l'Intérieur selon l'arrêté du 5 février 1959	RS06-097	3

Les rapports d'essais ont été établis au nom du Demandeur du présent procès-verbal de classement.

1 - INTRODUCTION

Le présent procès-verbal de classement définit le classement attribué à un système constitué d'un primaire d'accrochage « PROJIPRIM », d'une membrane d'étanchéité liquide « PROJISEL » (épaisseur 0,5 mm) et d'un isolant en mousse polyuréthane « PROJITHANE » (épaisseur 70 à 80 mm) soumis à un risque d'incendie résultant d'un feu extérieur, conformément aux modes opératoires définis dans la norme prEN 13501 partie 5, édition décembre 2004.

2 - DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ELEMENT

(Les dimensions sont données en mm).

2.1 - OSSATURE DE LA MAQUETTE

Le cadre de 3000 x 1500 est constitué de chevrons en SAPIN de section 80 x 60. Les chevrons sont assemblés entre eux par quatre vis Ø 6 x 120.

2.2 - SUPPORT

Le support est constitué de panneaux de silicate de calcium auto clavé d'épaisseur 10 (Poids environ 1100 kg/m³). Ils sont fixés au chevêtre bois à l'aide de vis auto foreuses en acier bichromaté de Ø 4 x 35 au pas moyen de 450. Les panneaux ont pour dimensions nominales (1200 x 2000 x 10).

2.3 – LE SYSTEME D'ETANCHEITE

Le système d'étanchéité est assurée par :

- Un primaire d'accrochage PROJIPRIM
- Une membrane d'étanchéité liquide PROJISEL (épaisseur 0,5 mm)
- Un isolant en mousse polyuréthane PROJITHANE (épaisseur 70 à 80 mm)
 - **Composition et Mélange de la membrane d'étanchéité**

Composant « 1 »	Composant « 2 »	Dosage en % par rapport à la masse du composant « 1 »
PRIMAIRE		
« PROJIPRIM »	Catalyseur (Composant actif)	2 %
MEMBRANE D'ETANCHEITE		
« PROJISEL - part A »	« PROJISEL - part B »	100 %
Formule « PROJISEL »	Catalyseur (Composant actif)	2 %
ISOLANT		
« PROJITHANE - part A' »	« PROJITHANE - part B' »	100 %

CONCERNANT

Un système de couverture

TEXTE DE REFERENCE

Projet de norme européenne prEN 13501 partie 5, édition décembre 2004, selon la recommandation n° 19 du GNB FSG N316 du 19 janvier 2005

DATE DES ESSAIS

15 juin 2006

DUREE DE VALIDITE

Ce procès-verbal de classement et ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au :

15 JUIN 2011

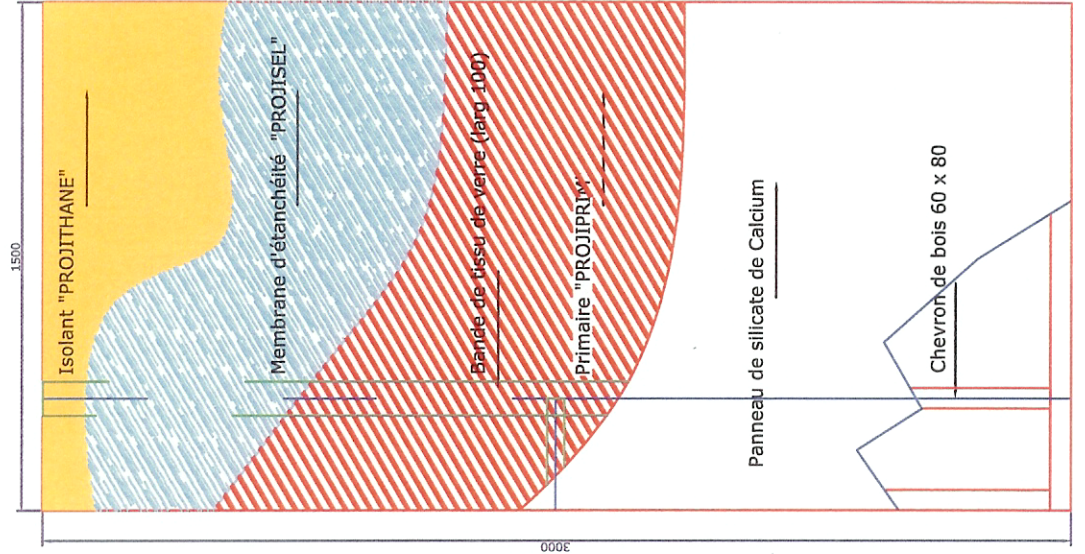
Cette limite de validité pouvant être révisée à tout moment après la parution de la norme de classement NF EN 13501-5 dans sa version définitive.

PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

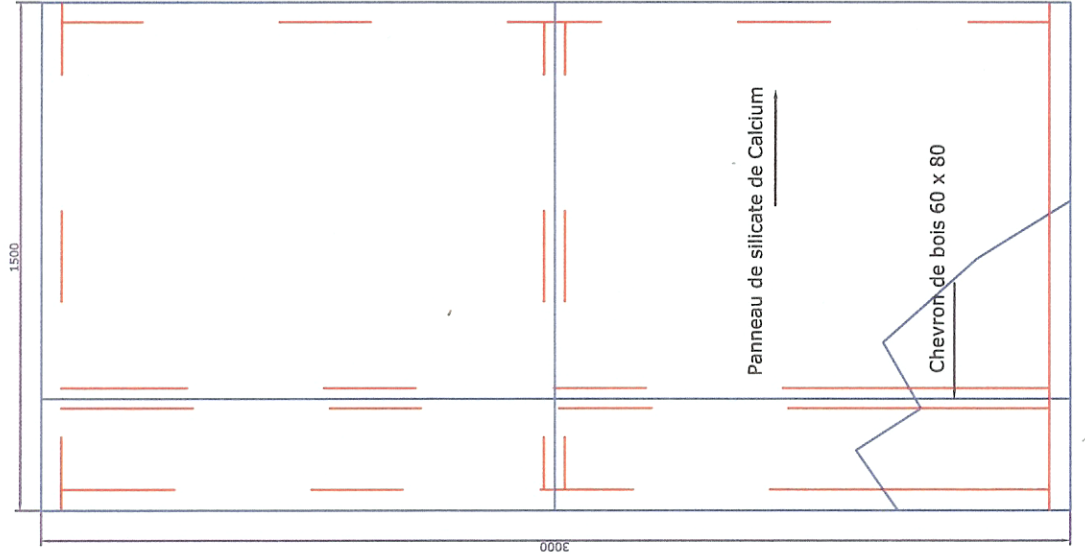
Matériau présenté par	: SN TSC
Marque commerciale de la membrane	: PROJISEL
Marque commerciale des isolants	: PROJITHANE
Fabricant de la membrane	: SN TSC
Fabricant de l'isolant	: SN TSC
Provenance de la membrane	: Pierre Buffière (87)
Provenance des isolants	: Pierre Buffière (87)



SYSTEME CONSTRUCTIF COMPLET



CALIPINAGE DES PANNEAUX DE SILICATE



PLAN DU CHEVETRE BOIS

